



Traité Pessa'him

Michna 6 - Chapitre 1

א,ו אמר רבי חנינה סגן הכהנים, מימיהן של כוהנים לא נמנעו
מלשרוף את הבשר שנטמא בוולד הטומאה עם הבשר שנטמא
באב הטומאה, אף על פי שמוסיפין לו טומאה על טומאתו;
הוסיף רבי עקיבה, מימיהן של כוהנים לא נמנעו מלהדליק את
השמן שנפסל בטבול יום בנר שנטמא בטמא מת, אף על פי
שמוסיפין לו טומאה על טומאתו.

Rabbi Hanina adjoint du Cohen Gadol dit : du temps où les Cohanim exerçaient leurs fonctions, ils ne se privaient pas de brûler la chair devenue impure au contact d'une source d'impureté d'un degré dérivé avec la chair devenue impure au contact d'une source principale, bien que par ce procédé on ajoute un degré supplémentaire d'impureté à son impureté initiale. Rabbi Akiva a ajouté : du temps où les Cohanim exerçaient leurs fonctions, ils ne se privaient pas de brûler de l'huile devenue impure, au contact d'un tevoul yom dans une lampe en métal rendue impure par contact avec un homme qui était devenu impur en touchant un cadavre bien que par ce procédé on ajoute de l'impureté à son impureté initiale.



Questions au Rav Dayan (tome 5)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions